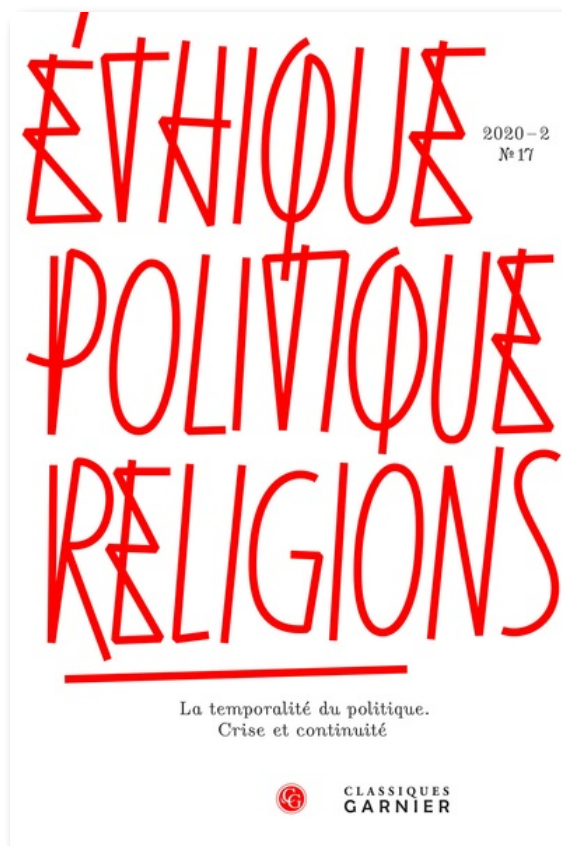




L'état d'exception peut-il être dit permanent ?

Type de publication : Article de revue

Revue : [Éthique, politique, religions](#)

2020 - 2, n° 17. [La temporalité du politique. Crise et continuité](#)

Auteur : Saint-Bonnet (François)

Résumé : L'expression « état d'exception permanent », étonnant oxymore, poursuit un objectif plus polémique que rationnel. Elle défie la logique car l'exception dépend de la règle, elle ne peut s'y substituer. Elle ne résiste pas à l'analyse historique. Obéissant à une logique spatiale et donc limitée, l'état d'exception ne peut être que borné dans le temps. Les évolutions qui affectent nos démocraties en proie à des menaces non territoriales - terrorisme, pandémie - doivent être analysées autrement.

Pages : 21 à 40

Revue : [Éthique, politique, religions](#)

Thème CLIL : 3133 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Philosophie -- Philosophie contemporaine

EAN : 9782406110972

ISBN : 978-2-406-11097-2

ISSN : 2271-7234

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-11097-2.p.0021

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 01/02/2021

Périodicité : Semestrielle

Langue : Français

Mots-clés : État d'exception, histoire du droit, pandémie, terrorisme, sécurité

[Afficher en ligne](#)